

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'un lot de terre de valeur dans le Troisième District.

THEO. A. BOCK vs Progressive Realty Co. Ltd
COUS CIVILS DE DISTRICT pour la parcellisation d'Orléans.

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No municipal 918, borné par l'avenue St. Roch, les rues St. Pierre et Johnson, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et de toutes façons en dépendant.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de Propriété de Valeur amélicaine du Cinquième District.

COUS CIVILS DE DISTRICT pour la parcellisation d'Orléans. No 95,277 - En vertu d'un writ de mande et de la loi adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la parcellisation d'Orléans dans l'affaire et de même intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Cour des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'Etat No 51, mentionné No 148, borné par les rues Humber, Franklin, Jackson et Vernet, d'après un plan dressé par J. A. D'Hour, court, le 10 septembre 1848, et déposé en l'office de H. J. O'Leary, notaire en cette ville, comme par le No 195, livre des plans No 2, fol. 102, lequel est enregistré au Bureau des Propriétés Franchises, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, le 5 Janvier 1911, à midi, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

FORIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

The Allenburys Foods advertisement featuring an illustration of a mother and child. Text includes 'MOTHER AND CHILD' and 'Daily 60 months of age fed from birth on the Allenburys Foods'.

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait maternel. Aucoo farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. NOURRITURE No 2. NOURRITURE No 3. De la naissance à 3 mois. De 3 à 6 mois. De 6 mois à plus. Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement. ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac

MICHIGAN dont il n'est distant que

de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES.

EDITION QUOTIDIENNE

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

\$3.00 -- Un An | \$1.50 -- 6 Mois | \$1.00 -- 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

\$4.05 -- Un An | \$2.05 -- 6 Mois | \$1.25 -- 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

\$12 -- Un An | \$6 -- 6 Mois | \$3 -- 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:

\$15.15 -- Un An | \$7.55 -- 6 Mois | \$3.75 -- 3 Mois

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc

droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traités sur Express.